

1.4 Villes et communes de France

Au cours des trois dernières décennies, la population des **unités urbaines** en France métropolitaine a augmenté de plus de 20 %. Ce phénomène a conjugué une extension de la superficie des **villes** à une densification de peuplement. L'attractivité des grandes villes conforte un système urbain dominé en premier lieu par Paris, et en second lieu par un ensemble de 14 unités urbaines de 400 000 habitants ou plus, situées sur le littoral, le long des fleuves et près des frontières. L'unité urbaine de Paris rassemble aujourd'hui comme en 1982 plus du quart de la population urbaine.

La répartition d'ensemble des villes qui « gagnent » ou qui « perdent » des habitants se superpose assez bien à la géographie de la France en croissance (arc atlantique, Sud-méditerranée, vallée du Rhône, Île-de-France) et à celle de la France qui connaît des difficultés héritées de la régression des industries anciennes (Nord, Est, Centre). Au-delà de ce constat, le premier facteur explicatif de la croissance de la population des villes est la dynamique de l'emploi qui y est offert. Un autre facteur favorable pour une ville est d'être située dans la **couronne** d'un grand pôle d'**aire urbaine** et de bénéficier de son effet d'entraînement. Les villes situées dans la couronne des grands pôles d'emploi enregistrent une croissance démographique en général plus forte que leur **ville-centre**, illustrant le mouvement de périurbanisation. Sur les trente dernières années, ce phénomène souffre peu d'exceptions et résulte, en première approche, de l'attractivité résidentielle des communes des couronnes des pôles d'emploi.

Au 1^{er} janvier 2016, la France, hors Mayotte, compte 35 868 **communes**. Au 1^{er} janvier 2014, les 35 868 communes françaises, hors Mayotte, rassemblent 65,907 millions d'habitants, soit 1,602 million de plus qu'en 2009. De 2009 à 2014, la population a progressé de 0,5 % en moyenne par an. Au cours de cette période, la population de nombreuses grandes communes, y compris Paris, correspondant elles-mêmes le plus souvent à des villes-centres, a augmenté moins vite que la moyenne nationale. En revanche, les plus petites communes, faisant plus souvent partie des couronnes des grands **pôles urbains**, ont bénéficié majoritairement d'une croissance démographique supérieure à la tendance nationale, en lien avec le phénomène de périurbanisation évoqué précédemment.

L'évolution de la population des communes reflète les évolutions différenciées de population entre villes-centres et couronnes des grands pôles urbains. En effet, en 2014, les cent communes les plus peuplées regroupent 21,5 % de la population française, cette proportion est en net retrait par rapport à 1962 (27,2 %). Cela s'explique à parts égales par la baisse de la prépondérance de Paris et par celle des 49 communes suivantes les plus peuplées. Dans une moindre mesure, les communes classées entre le 50^e et le 100^e rang national ont elles aussi perdu de leur poids démographique. La baisse de la part de la population des plus grandes communes s'est surtout réalisée au profit des communes de taille intermédiaire, situées entre le 500^e et le 5 000^e rang. Celles-ci bénéficient depuis cinquante ans de la forte croissance démographique de la périphérie des grands centres urbains. ■

Définitions

Aire urbaine : ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 1 500 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. On distingue les « grandes aires urbaines » autour de pôles comptant plus de 10 000 emplois et les « moyennes et petites aires » concentrant de 1 500 à 10 000 emplois. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Agglomération (ou unité urbaine), commune, couronne, pôle urbain, population légale, population municipale, ville, ville-centre : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « La prédominance démographique des plus grandes communes s'atténue », *Insee Focus* n° 74, janvier 2017.
- « Adaptation du recensement à la dynamique des communes qui franchissent le seuil des 10 000 habitants », *Économie et Statistique* n° 483-484-485, Insee, avril 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Taille des communes les plus peuplées

Rang Commune	Population municipale 2014	Rang Commune	Population municipale 2014	Rang Commune	Population municipale 2014
1 Paris	2 220 445	26 Tours	136 125	51 Versailles	85 461
2 Marseille	858 120	27 Limoges	134 577	52 Courbevoie	84 658
3 Lyon	506 615	28 Amiens	132 479	53 Colombes	84 392
4 Toulouse	466 297	29 Perpignan	120 605	54 Fort-de-France	83 651
5 Nice	343 895	30 Metz	117 619	55 Aulnay-sous-Bois	82 314
6 Nantes	298 029	31 Boulogne-Billancourt	116 927	56 Saint-Pierre	81 583
7 Strasbourg	276 170	32 Besançon	116 690	57 Cherbourg-en-Cotentin	80 959
8 Montpellier	275 318	33 Orléans	114 977	58 Aubervilliers	80 273
9 Bordeaux	246 586	34 Mulhouse	111 167	59 Rueil-Malmaison	79 204
10 Lille	233 897	35 Saint-Denis	110 733	60 Pau	77 489
11 Rennes	213 454	36 Rouen	110 618	61 Le Tampon	76 796
12 Reims	183 042	37 Argenteuil	108 865	62 Champigny-sur-Marne	76 450
13 Le Havre	172 807	38 Caen	106 538	63 Calais	76 402
14 Saint-Étienne	170 761	39 Montreuil	104 748	64 Antibes	75 731
15 Toulon	165 584	40 Saint-Paul	104 634	65 Béziers	75 701
16 Grenoble	160 779	41 Nancy	104 321	66 Saint-Maur-des-Fossés	75 285
17 Dijon	153 668	42 Roubaix	95 600	67 La Rochelle	74 998
18 Nîmes	151 075	43 Tourcoing	95 329	68 Cannes	73 744
19 Angers	151 056	44 Nanterre	93 509	69 Saint-Nazaire	69 350
20 Villeurbanne	148 543	45 Avignon	92 209	70 Mérignac	69 301
21 Saint-Denis	144 642	46 Vitry-sur-Seine	91 188	71 Drancy	68 955
22 Le Mans	143 813	47 Créteil	91 042	72 Colmar	68 784
23 Aix-en-Provence	142 149	48 Dunkerque	89 160	73 Ajaccio	68 587
24 Clermont-Ferrand	141 365	49 Poitiers	87 435	74 Issy-les-Moulineaux	67 360
25 Brest	139 384	50 Asnières-sur-Seine	86 799	75 Bourges	66 528

Source : Insee, RP 2014.

Principales aires urbaines de France

Rang Aire urbaine	Population municipale 2013	Variation relative annuelle 13/08 en %	Nombre de communes ²	Rang Aire urbaine	Population municipale 2013	Variation relative annuelle 13/08 en %	Nombre de communes ²
1 Paris	12 405 426	0,5	1 794	26 Béthune	369 795	0,2	122
2 Lyon	2 237 676	1,1	511	27 Valenciennes ¹	367 992	0,1	90
3 Marseille - Aix-en-Provence	1 734 277	0,2	90	28 Le Mans	346 686	0,5	124
4 Toulouse	1 291 517	1,4	453	29 Reims	319 059	0,3	238
5 Bordeaux	1 178 335	1,3	255	30 Brest	315 982	0,3	52
6 Lille ¹	1 175 828	0,4	125	31 Pointe-à-Pitre - Les Abymes	315 684	0,2	16
7 Nice	1 004 826	0,0	129	32 Perpignan	313 861	1,2	66
8 Nantes	908 815	1,2	114	33 Genève (SUI) - Annemasse ¹	300 200	2,7	114
9 Strasbourg ¹	773 447	0,4	267	34 Amiens	294 595	0,2	257
10 Rennes	700 675	1,4	190	35 Bayonne ¹	291 443	1,1	60
11 Grenoble	684 398	0,6	197	36 Le Havre	290 037	-0,3	81
12 Rouen	660 256	0,3	293	37 Mulhouse	286 730	0,4	65
13 Toulon	611 978	0,2	40	38 Limoges	283 050	0,2	96
14 Montpellier	579 401	1,5	116	39 Nîmes	264 647	1,4	50
15 Douai - Lens	539 322	-0,2	103	40 Dunkerque	257 269	-0,2	57
16 Avignon	518 981	0,4	97	41 Poitiers	257 233	0,6	103
17 Saint-Étienne	515 240	0,3	117	42 Besançon	248 899	0,5	262
18 Tours	487 023	0,6	144	43 Pau	241 495	0,1	167
19 Clermont-Ferrand	472 943	0,6	185	44 Annecy	225 173	1,4	69
20 Nancy	432 788	-0,1	285	45 Chambéry	220 118	1,0	87
21 Orléans	425 495	0,5	138	46 Lorient	216 977	0,4	29
22 Angers	407 295	0,7	133	47 Saint-Nazaire	215 408	0,7	29
23 Caen	405 409	0,4	268	48 La Rochelle	209 453	0,9	63
24 Metz	389 898	0,0	218	49 Saint-Denis (La Réunion)	197 256	0,0	3
25 Dijon	380 236	0,4	295	50 Troyes	192 445	0,4	149

1. Partie française.

2. Au 1^{er} janvier 2015.

Source : Insee, RP 2013.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de **l'indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (– 0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à + 0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de **l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à + 0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (– 17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (– 9,3 % pour le gazole, – 6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(– 7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (– 3,9 % fin 2015, après – 2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (– 0,2 % fin 2015, contre + 0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+ 1,2 % en moyenne, après + 1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+ 8,9 %, après + 4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+ 0,6 %, après – 0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+ 5,3 % en moyenne en 2015, après – 4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹	Évolution 15/14		Fonction de consommation	Pondération ¹	Évolution 15/14	
		2015	Moyenne annuelle Glissement déc. à déc. ²			2015	Moyenne annuelle Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Éducation	23	1,5	1,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Outils pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Protection sociale	434	1,6	1,4
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Assurances	250	2,6	2,9
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Services financiers	67	0,7	0,7
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Autres services	130	1,0	0,7

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

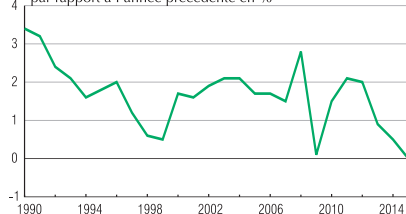
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14		15/14
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
France	0,3	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration